



**DELIBERATION N° DEL-2023-30**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE DE GESTION DU GARD  
Séance du 29 juin 2023**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

**OBJET : Affectation du résultat 2022**

**ETAIENT PRESENTS :**

Fabrice Verdier, Président, Jacky REY, Frédéric GRAS, Jean-Christian REY, Joffrey LEON, Liliane ALLEMAND, Henri CROS, Jean-Michel AZEMA, Jean-Michel PERRET, Catherine LANÇON, Patrick HIGON, Thierry JACOT, Stéphane LIBERI, Didier DART, Marie-Michèle ALVARO,

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :**

Aurélie GENOLHER, Rémi NICOLAS, Pierre MAUMEJEAN, Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Nicolas CARTAILLER, Serge CATHALA, Farès ORCET, Jean-Yves CHAPELET, Régis BAYLE, Olivier MARTIN, Christine LADET, Jean-Bernard GUILHERMET, Philippe RIBOT, Sylvie ARNAL, Sébastien OMBRAS, Gilles TRAUULET, Florence BOUIS, Jean-François DURAND-COUTELLE, Jean DENAT, Joseph PEREZ, Georges DAUTUN, Mylène CAYZAC PRAME, Françoise LAUTREC, Annick CHOPARD, Marie-Andrée DRACS, Maryse GIANNACCINI, Caroline SAUMADE

**PROCURATIONS :**

Rémi NICOLAS à Frédéric GRAS  
Pierre MAUMEJEAN à Jean-Michel AZEMA  
Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS à Jacky REY  
Maryse GIANNACCINI à Jean-Michel PERRET  
Jean-Yves CHAPELET à Jean-Christian REY  
Caroline SAUMADE à Liliane ALLEMAND

**Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric GRAS**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

**Sur** rapport n°1-4 de Monsieur Fabrice Verdier, Président du centre de gestion du Gard,

**Entendu** le rapporteur, Monsieur Fabrice Verdier

**Vu**, le code général des collectivités territoriales,

**Vu**, le code général de la fonction publique,

**Vu**, le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable,

Accusé de réception en préfecture  
030-28300024-20230629-DEL-2023-30-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2023  
Date de réception préfecture : 03/07/2023

**Vu**, le compte administratif du budget de centre de gestion du Gard de l'exercice 2022,

**Considérant ce qui suit :**

Conformément au code général des collectivités territoriales, il convient d'affecter le résultat de fonctionnement et de statuer sur le besoin de la section d'investissement constaté en fin d'exercice comptable.

Au regard des résultats du compte administratif, au titre de l'exercice 2022, dont le résultat global est rappelé ci-après :

Résultat global			
Section	Réalisé	Restes à réaliser	Résultat cumulé
Fonctionnement	1 647 845,27 €	0,00 €	1 647 845,27 €
Investissement	-7 183,45 €	-200 763,76 €	-207 947,21 €
<b>Résultat global</b>	<b>1 640 661,82 €</b>	<b>-200 763,76 €</b>	<b>1 439 898,06 €</b>

Les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité des membres présents,

**Article 1 :**

D'affecter au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » 207 947,21 € à prélever sur l'excédent global de fonctionnement afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,

**Article 2 :**

De reporter le solde déficitaire de la section d'investissement de 7 183,45 € en dépenses au compte D001 « Déficit d'investissement reporté »,

**Article 3 :**

De reporter le solde d'exécution excédentaire cumulé de la section de fonctionnement de 1 439 898,06 € en recette au compte R002 « Excédent de fonctionnement reporté ».

**Article 4 :**

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, d'un recours administratif auprès de Monsieur le Président du centre de gestion du Gard, 183 chemin du Mas Coquillard 30000 Nîmes, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, 30000 Nîmes. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télécours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) pour le recours contentieux.

Le secrétaire de séance



Frédéric GRAS

Le Président



Fabrice Verdier

Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- La transmission au représentant de l'Etat le :
- La publication par voie électronique le :

Accusé de réception en préfecture  
030-28300024-20230629-DEL-2023-30-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2023  
Date de réception préfecture : 03/07/2023